

# APPEL À PROPOSITIONS POUR LA GRATIFICATION DE STAGES MASTER 2 2023 - 2024

**Cet appel vise à soutenir l'accueil de stagiaires de niveau Master 2 dans des laboratoires rattachés aux établissements membres de ESSI, travaillant sur des projets de recherche en collaboration avec au moins un autre membre de l'association. Les équipes lauréates recevront un financement pour la gratification d'un ou d'une stagiaire pour un stage de 4 à 6 mois.**

Évry-Sénart Sciences et Innovation (ESSI) est l'association qui réunit les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'agglomération Grand Paris Sud. Son objet est l'animation scientifique et le développement de coopérations en formation, recherche et innovation ainsi que la visibilité et l'attractivité du territoire de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dans ces domaines.

Afin de soutenir les projets communs et les collaborations scientifiques entre ses membres, ESSI propose de financer l'accueil de stagiaires de niveau master 2 dans les laboratoires de ses membres, pour travailler sur des projets de recherche impliquant au moins deux établissements membres de l'association.

## QUI PEUT POSTULER ?

- L'appel à propositions est ouvert aux équipes de recherche des laboratoires rattachés aux établissements membres de ESSI.
- La proposition de stage devra s'appuyer sur la collaboration d'au moins deux responsables scientifiques issus de deux établissements membres de ESSI, n'appartenant pas au même laboratoire, ni au même établissement de rattachement.
- Le stage devra être mené dans un laboratoire rattaché à un établissement membre de ESSI, dans lequel au moins l'un des responsables scientifiques est titulaire.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- ESSI prend en charge la gratification de stage pour l'embauche d'un stagiaire niveau Master 2 pour une durée de 4 à 6 mois au montant minimum légal (environ 600 euros par mois).
- La gratification de stage sera versée par ESSI au laboratoire d'accueil du stagiaire après signature d'une convention.
- La bourse est destinée exclusivement à la gratification de l'étudiant pendant la période de son stage de Master 2.

## ENGAGEMENTS

- Le financement de ESSI devra être explicitement mentionné sur toute communication en lien avec le projet soutenu
- Une présentation du projet de recherche par voie d'affiche pourra être demandée à l'étudiant lors du colloque annuel de ESSI

## COMMENT POSTULER ?

Le dossier de candidature doit être déposé par les responsables scientifiques du stage proposé.

### DOSSIER DE CANDIDATURE

- Informations obligatoires :

Titre du projet

Noms des encadrants et leurs coordonnées

Noms des laboratoires d'accueil et/ou des équipes de recherche

Nom et CV de l'étudiant qui effectuera le stage, si déjà connu

- Description du projet (1 page maximum) :

Contexte scientifique, mots clés

Description du projet, y compris possible poursuite en thèse

Contribution des différents laboratoires membres de ESSI impliqués dans le projet de recherche

- Annexe financière :

Montant de l'aide demandé et durée du stage (6 mois maximum)

Dates de début et fin de stage envisagées

Nom de l'établissement qui reçoit et gère les fonds versés

Noms et coordonnées des contacts administratifs et financiers en charge du suivi du projet

### SOUSSION

Les dossiers de candidature sont à envoyer à ESSI par le laboratoire d'accueil à

[contact@evry-sc-innov.fr](mailto:contact@evry-sc-innov.fr)

Pour l'année universitaire 2023 - 2024:

- La date limite de dépôt des propositions de stage est fixée au **30 décembre 2023**
- Les candidatures seront évaluées par le comité scientifique ESSI courant janvier
- Les stages devront débuter au plus tard en mars 2024 pour une durée totale n'excédant pas 6 mois au cours de l'année universitaire 2023-2024

La convention de stage devra être adressée à ESSI avant le début du stage.

